

ENQUETE SUR LES REVISEURS DANS LES CONSEILS D'ENTREPRISESQUESTIONNAIREI. CARACTERISTIQUE DE L'ENTREPRISE ET DU CONSEIL D'ENTREPRISE

1. L'entreprise à laquelle vous appartenez a-t-elle
 - ☐ un conseil d'entreprise ?
 - ☐ un conseil d'entreprise pour plusieurs entreprises ?
2. Au sein de la société ou de l'entité juridique dont votre entreprise fait partie y-a-t-il encore des conseils d'entreprises autres que celui auquel vous appartenez ?
 - ☐ oui
 - ☐ non
 - ☐ ignore.
3. Dans quelle province votre entreprise est-elle établie ?
Si elle est établie dans la province du Brabant, indiquez si elle est établie à
 - ☐ Bruxelles (19 communes)
 - ☐ Brabant flamand
 - ☐ Brabant wallon
 - ☐ plusieurs endroits dans le Brabant
- 4.. Quel est le nombre total des élus dans votre conseil d'entreprise
 - ☐ pour les ouvriers :
 - ☐ pour les employés :
 - ☐ pour les cadres :

5. Quel est le nombre des élus dans votre conseil d'entreprise classés selon leur appartenance syndicale

- C.S.C. :
 - F.G.T.B. :
 - C.G.S.L.B. :
 - Autres :

6. Quel est le nombre total de
 travailleurs
 dans l'entreprise dont vous faites partie ?

7. Quel est le type d'activité de l'entreprise ?
 Indiquez le numéro du secteur en vous référant à l'annexe 4 à la page 18.

8. Est-ce que le capital dans votre entreprise est détenu à concurrence de plus de 50 % par une autre entreprise ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

9. Si votre entreprise est contrôlée à concurrence de plus de 50 %, le siège de direction de la société mère est-il établi en

☐ Belgique ☐ à l'étranger ☐ ignore

10. La société mère qui contrôle votre entreprise publie-t-elle des comptes consolidés en Belgique ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

11. Depuis quand y-a-t-il un conseil d'entreprise dans votre entreprise ?

☐ 1987
☐ 1983
☐ 1979 ou avant

II. CARACTERISTIQUES DU REVISEUR

12. Quel type de reviseur l'entreprise a-t-elle choisi ?

- ☐ reviseur personne physique, sans affiliation à une société
- ☐ société de reviseurs
- ☐ autres, à spécifier
- ☐ ignore

13. Lorsqu'une société de reviseurs a été choisie, a-t-elle désigné une personne responsable ?

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ ignore

14. Si la société de reviseurs n'a pas désigné une personne responsable, le conseil d'entreprise a-t-il demandé la nomination d'une personne responsable ?

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ ignore

15. S'il a été omis de désigner une personne responsable, indiquez si possible le motif.

16. L'entreprise a-t-elle

- ☐ un reviseur unique
- ☐ plusieurs reviseurs
- ☐ ignore

III. PROCEDURE DE NOMINATION DU REVISEUR

17. Est-ce que pour la nomination du reviseur

- 1.o le conseil d'entreprise a accepté le candidat proposé par le chef d'entreprise.
- 2.o le conseil en première instance n'a pas accepté le candidat proposé par le chef d'entreprise, mais après discussion s'est mis d'accord sur le même candidat.
- 3.o le conseil en première instance n'a pas accepté le candidat proposé par le chef d'entreprise, mais après discussion s'est mis d'accord sur un autre candidat

- 4. o le conseil n'a pas accepté le candidat proposé par le chef d'entreprise mais le président du tribunal a confirmé le candidat proposé par le chef d'entreprise
 - 5. o le conseil n'a pas accepté le candidat proposé par le chef d'entreprise et le président du tribunal a nommé un candidat proposé par les représentants des travailleurs
 - 6. o le conseil n'a pas accepté le candidat proposé par le chef d'entreprise et le président a nommé une autre personne que celle proposée par le chef d'entreprise ou les représentants des travailleurs
 - 7. o autre solution à spécifier.
18. S'il y a eu une procédure devant le président du tribunal de commerce
- a. Qui a introduit la demande auprès du président du tribunal
 - o le chef d'entreprise
 - o les représentants des travailleurs au conseil d'entreprise
 - o ignore
 - b. Les arguments des représentants des travailleurs ont-ils été exposés oralement à l'audience
 - o oui
 - o non
 - o ignore
 - c. Les représentants des travailleurs ont-ils eu l'occasion d'exposer leurs arguments par écrit devant le tribunal ?
 - o oui
 - o non
 - o ignore
19. Lorsqu'un candidat proposé par le chef d'entreprise a été refusé par le conseil d'entreprise, quels ont été les motifs de ce refus ?
- 1. o manque de confiance
 - 2. o manque de compétence
 - 3. o absence ou insuffisance dans la présentation du reviseur
 - 4. o honoraires trop élevés
 - 5. o honoraires trop bas
 - 6. o absence ou insuffisance dans le plan de travail
 - 7. o manque de connaissance de langues

8. ☐ manque d'indépendance vis-à-vis du chef d'entreprise
9. ☐ manque d'indépendance vis-à-vis des sociétés liées au bureau du
réviseur et qui exercent des activités non revisorales (ex. fiduciaire)
10. ☐ autres à spécifier
11. ☐ pas de motivation
le cas échéant plusieurs motifs peuvent être indiqués.
20. Avant l'entrée en vigueur de la loi du 21 février 1985 l'entreprise
faisait-elle déjà appel aux services d'un réviseur ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
21. Le réviseur qui était déjà au service de l'entreprise a-t-il été confirmé ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
22. Présentation du réviseur. Au cours de la procédure de nomination :
1. ☐ le réviseur s'est présenté en personne au conseil de l'entreprise
avant la décision du conseil d'entreprise
2. ☐ le réviseur s'est présenté en personne après la décision du conseil
d'entreprise
3. ☐ le réviseur ne s'est pas présenté en personne, mais travaillait
auparavant déjà pour l'entreprise et avait eu déjà des contacts avec
le conseil d'entreprise
4. ☐ le réviseur ne s'est pas présenté
- ☐ parmi plusieurs candidats 5.1 ☐ tous se sont présentés
5.2 ☐ quelques uns se sont présentés
5.3 ☐ aucun ne s'est présenté
- ☐ quand l'entreprise a nommé un collège de réviseurs
- 6.1 ☐ tous se sont présentés
6.2 ☐ quelques uns se sont présentés
6.3 ☐ aucun ne s'est présenté
7. ☐ autres à spécifier

23. Curriculum de reviseur

- ☐ le conseil a disposé avant sa décision d'un curriculum écrit du reviseur
- ☐ le conseil a disposé après sa décision d'un curriculum écrit du reviseur
- ☐ le conseil n'a pas disposé d'un curriculum écrit

24. Adhésion du reviseur à un syndicat ou parti politique. Est-ce que cette adhésion a été mentionnée au cours des discussions sur la nomination du reviseur ?

- ☐ oui
- ☐ non
- ☐ ignore

25. Honoraires et programme de travail du reviseur

- a. Le montant prévu des honoraires du reviseur a-t-il été communiqué au conseil d'entreprise ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

- b. Y-a-t-il eu une explication sur la relation entre le montant des honoraires du reviseur et l'importance de ses prestations ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

- c. Y-a-t-il eu des observations sur les honoraires du reviseur au sein du conseil d'entreprise ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

- d. Le reviseur a-t-il présenté son programme de travail ou le volume de ses activités ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

- e. Y-a-t-il eu des observations sur le programme de travail ou le volume des activités du reviseur ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

26. Si ces informations ont été communiquées, cette communication a-t-elle été faite ?

1. ☐ oralement 2. ☐ par écrit 3. ☐ les deux 4. ☐ ignore

a/ ☐ avant la délibération du conseil d'entreprise b/ ☐ après la délibération du conseil d'entreprise c/ ☐ les deux d/ ☐ ignore

27. Le Conseil d'entreprise a-t-il convenu avec le reviseur des modalités sur sa façon de travailler avec le conseil.

☐ oui ☐ non ☐ ignore

28. Présence du reviseur aux réunions du conseil d'entreprise.

a. Depuis sa nomination, le reviseur a-t-il été présent en personne aux réunions du conseil d'entreprise traitant l'information économique et financière de base ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

b. Depuis sa nomination, le reviseur a-t-il été régulièrement présent en personne aux réunions du conseil d'entreprise traitant l'information économique et financière annuelle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

c. Depuis sa nomination, le reviseur a-t-il été régulièrement présent en personne aux réunions du conseil d'entreprise traitant l'information économique et financière trimestrielle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

d. Depuis sa nomination, le reviseur a-t-il été régulièrement présent en personne aux réunions du conseil d'entreprise traitant l'information économique et financière occasionnelle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

29. Le reviseur a-t-il été régulièrement invité aux réunions du conseil d'entreprise ?

a. Aux réunions traitant l'information économique et financière de base ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

b. Aux réunions traitant l'information économique et financière annuelle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

c. Aux réunions traitant l'information économique et financière trimestrielle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

d. Aux réunions traitant l'information économique et financière occasionnelle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

30. Le reviseur a-t-il refusé ces invitations au conseil d'entreprise ?

a. Pour les réunions traitant l'information économique et financière de base ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

b. Pour les réunions traitant l'information économique et financière annuelle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

c. Pour les réunions traitant l'information économique et financière trimestrielle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

d. Pour les réunions traitant l'information économique et financière occasionnelle ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

31. Si le reviseur a refusé l'invitation, a-t-il motivé son refus ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

32. Quels ont été les motifs du reviseur pour refuser d'assister aux réunions du conseil d'entreprise ?

1. ☐ Absence d'invitation

2. ☐ Invitation tardive

3. ☐ Autres activités professionnelles

4. ☐ Réunions d'autres conseils d'entreprise

5. ☐ Autres à spécifier

6. ☐ Ignore

33. Présence du réviseur aux réunions préparatoires :

a. Le réviseur a-t-il été invité aux réunions préparatoires du conseil d'entreprise ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

b. Pour quels motifs le réviseur a-t-il été invité aux réunions préparatoires du conseil d'entreprise ?

c. Quels problèmes figuraient à l'ordre du jour des réunions préparatoires où le réviseur a été invité ?

d. Le réviseur a-t-il refusé les invitations pour assister aux réunions préparatoires ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

e. S'il a refusé, le réviseur a-t-il donné un motif pour ce refus ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

f. Quels ont été les motifs pour refuser d'assister aux réunions préparatoires du conseil d'entreprise ?

1. ☐ Absence d'invitation
2. ☐ Invitation tardive
3. ☐ Incompatibilité avec la mission du réviseur
4. ☐ Refus de la part du chef d'entreprise
5. ☐ Autres activités professionnelles.
6. ☐ Réunions d'autres conseils d'entreprise
7. ☐ Autres à spécifier

8. ☐ Ignore

g. Depuis sa nomination quelle a été la fréquence avec laquelle le réviseur a assisté aux réunions préparatoires ?

- ☐ Participation régulière
☐ Participation exceptionnelle
☐ Pas de participation

34. Quel a été le rôle du réviseur pendant les réunions préparatoires auxquelles il a assisté ?
- ☐ Observer simplement le déroulement des travaux
 - ☐ Exposer et expliquer ses méthodes et documents de travail
 - ☐ Participer de façon plus active aux réunions préparatoires du conseil d'entreprise
35. Si la participation du réviseur aux réunions préparatoires a été plus active que la simple explication de ses méthodes et documents de travail quelle a été la nature de son activité ? Spécifiez.
36. Quelles ont été les activités du réviseur au sein du conseil d'entreprise ?
1. Certification des comptes annuels
 - ☐ régulièrement
 - ☐ occasionnellement
 - ☐ jamais
 - ☐ ignore
 2. Certification de l'information économique et financière
 - ☐ régulièrement
 - ☐ occasionnellement
 - ☐ jamais
 - ☐ ignore
 3. Explication des comptes annuels
 - ☐ régulièrement
 - ☐ occasionnellement
 - ☐ jamais
 - ☐ ignore
 4. Explication de l'information économique et financière
 - ☐ régulièrement
 - ☐ occasionnellement
 - ☐ jamais
 - ☐ ignore
 5. Explication des méthodes et documents de travail
 - ☐ régulièrement
 - ☐ occasionnellement
 - ☐ jamais
 - ☐ ignore
 6. Autres à spécifier
37. Le réviseur soumet-il des documents aux représentants des travailleurs avant la réunion du conseil d'entreprise ?
- ☐ oui
 - ☐ non
 - ☐ ignore

38. Si oui, de quels documents s'agit-il ?
39. Le reviseur a-t-il déjà demandé aux représentants des travailleurs de formuler leurs questions ou positions dans des documents préalables à la réunion ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
40. Si oui, (à la question n° 39)
- ☐ régulièrement ☐ exceptionnellement
41. Le reviseur connaît-il suffisamment la langue des travailleurs pour participer aux discussions au sein du conseil d'entreprise ?
- ☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore
42. La langue parlée par le reviseur dans ses activités devant le conseil d'entreprise, est-elle compréhensible pour les représentants des travailleurs ?
- ☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore
43. Les termes utilisés par le reviseur dans ses rapports et communications écrites sont-ils compréhensibles pour les représentants des travailleurs en ce qui concerne :
- a. Les documents prescrits par la loi ?
- ☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore
- b. Les autres documents utilisés par le reviseur ?
- ☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore
44. Avez-vous l'impression que le reviseur fait un effort de compréhension vis-à-vis des représentants des travailleurs au sein du conseil d'entreprise ?
- ☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore
45. A votre avis le reviseur a-t-il accompli de façon adéquate, sa mission légale au sein de l'entreprise :
- a. En ce qui concerne la certification des comptes annuels ?
- ☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore
- b. En ce qui concerne la certification de l'information économique et financière annuelle ?
- ☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore

- c. En ce qui concerne la certification de l'information économique et financière trimescielle ?

☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore

- d. En ce qui concerne la certification de l'information économique et financière occasionnelle ?

☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore

- e. En ce qui concerne la certification de l'information économique et financière de base ?

☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore

46. Si la réponse à une de ces questions est négative, quelles en sont selon vous les causes ?

- 1.o Insuffisance du plan de travail
- 2.o Non obtention de documents de la part du chef d'entreprise
- 3.o Insuffisance de travaux de contrôle
- 4.o Insuffisance de temps consacré au travail
- 5.o Autres à spécifier

47. Le reviseur fait-il rapport sur les comptes annuels et le rapport annuel ?

- a. Par écrit ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

- b. Oralement ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

48. Y-a-t-il déjà eu des divergences au sein du conseil d'entreprise sur le caractère fidèle et complet de l'information économique et financière

- a. Entre le reviseur et le chef d'entreprise ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

- b. Entre le réviseur et les représentants des travailleurs ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

- c. Entre le réviseur et l'inspection économique ?

☐ oui ☐ non ☐ ignore

49. Si oui, cette divergence de vue a-t-elle donné lieu à des rectifications ou à la communication d'informations complémentaires au conseil d'entreprise ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
50. Le caractère fidèle et complet de l'information économique et financière est-il certifié par le reviseur
- a. Par écrit ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
- b. Oralement ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
51. Le reviseur a-t-il donné une explication et une analyse de l'information économique et financière à l'intention des représentants des travailleurs au conseil d'entreprise
- a. Oralement à la demande des représentants de travailleurs ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
- b. Oralement à la demande du chef d'entreprise ou de sa propre initiative ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
- c. Par écrit ?
- ☐ oui ☐ non ☐ ignore
52. Lorsque vous avez un problème avec la façon dont le reviseur exerce sa mission au sein de l'entreprise, à quelle instance croyez-vous devoir ou pouvoir vous adresser pour résoudre votre difficulté ? Classez en ordre de priorité uniquement les instances que vous croyez devoir ou pouvoir consulter effectivement.
1. ☐ Chef d'entreprise
 2. ☐ Conseil Supérieur du Revisorat
 3. ☐ Délégation syndicale dans l'entreprise
 4. ☐ Fédération professionnelle d'entreprise
 5. ☐ Inspection du Ministère des Affaires Economiques
 6. ☐ Institut des Reviseurs d'Entreprises
 7. ☐ Reviseur lui-même
 8. ☐ Syndicat
 9. ☐ Tribunal de Commerce
 10. ☐ Autres à spécifier

53. A votre avis le réviseur témoigne-t-il de suffisamment d'indépendance professionnelle dans l'exercice de sa mission légale auprès de l'entreprise ?

☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore

54. A votre avis le réviseur a-t-il la confiance des représentants des travailleurs dans votre entreprise ?

☐ oui ☐ non ☐ pas d'opinion ☐ ignore

55. Quelle est votre appartenance syndicale ?

1. ☐ C.S.C.

2. ☐ F.G.T.B.

3. ☐ C.G.S.L.B.

4. ☐ Autres

LISTE DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES PARTICIPANT A L'ENQUETE

(avec leur numéro)

- 1/ Université de Liège
- 2/ Université de Mons
- 3/ Rijksuniversiteit Gent
- 4/ Katholieke Universiteit leuven
- 5/ Rijksuniversitair Centrum Antwerpen

LISTE DES PROFESSEURS RESPONSABLES DE SEMINAIRE

(avec leur numéro)

- 1/ Madame BENOIT
- 2/ Madame DUREZ
- 3/ Madame MERCHERS
- 4/ Monsieur COUSY
- 5/ Madame THEUNNISSE
- 6/ Monsieur OLIVIER

LISTE DES ETUDIANTS DE CHAQUE INSTITUTION PARTICIPANT A L'ENQUETE
(avec leur numéro)

Chaque responsable doit attribuer, à chaque étudiant faisant partie de son séminaire, un numéro d'ordre de 1 à 20, par exemple, s'il dirige un groupe de 20 personnes.

Exemple pour l'Université de Mons

1. BRUILLET D.
2. COURTEWISSE C.
- "
- "
- "
- "
20. PETTIAU X.

LISTE DES SECTEURS

Secteur 1 : IND. EXTRACTIVES

Mines
Carrières
Cockerries
Gaz et électricité

Secteur 2 : SIDERURGIE

Sidérurgie
Métaux non-ferreux

Secteur 3 : Fabrications métalliques

Fabrications métalliques
Connexe métal, mécanique électrique
Garages
Réparation navires

Secteur 4 : CHIMIE, PETROLE

Chimie
Pétrole (+ commerce)

Secteur 5 : TEXTILE

Textile et bonneterie
Lin
Jute (+ commerce)
Tailleurs, couture dames
Habillement et confection

Secteur 6 : IND. ALIMENTAIRE

Ind. alimentaire
Entr. techn. agricole et horticole
Pêche maritime
Entreprises agricoles
Entreprises horticoles
Entreprises forestières

Hôtellerie
Spectacles
Nettoyage et désinfection
Pharmacies
Casinos
Trav. Intérimaire
Services de garde
Industries cinématographique
Agents de change
Coiffeurs soins de beauté
Employés, notariat
Auxiliaire employés (sauf mutualités)
Pompes funèbres
Organes de contrôles agréés

Secteur 12 : INSTITUT. D'ENS.

Instituts d'enseignement

Secteur 13 : CLIN. ET I.M.P.

Instituts hospitaliers.
I.M.P. (maisons d'éducation et d'hébergement)

Secteur 14 : MUTUALITES

Mutualités

Secteur 15 : AUTRES ENTREP. SS. FIN. EC. ET FIN.

Autres entreprises sans finalité économique et financière
Soins à domicile, aides familiales, associations sportives, etc...

FEUILLE D'IDENTIFICATION

N° UNIVERSITE :

N° PROFESSEUR :

N° ETUDIANT :

N° ENTREPRISE :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION DE L'ENQUETE

- (1) L'objectif de l'enquête est de donner au Conseil Supérieur une image aussi complète que possible des activités des réviseurs d'entreprises auprès des conseils d'entreprises.
- (2) Afin de limiter les frais, l'enquête a été exécutée en collaboration avec diverses facultés de droit et de sciences économiques. Toutes les facultés des diverses universités ont été contactées. Finalement les professeurs suivants ont apporté leur collaboration :
Mme le Professeur A. BENOIT-MOURY (Université de l'Etat de Liège),
M. le Professeur L. DABIN (Université de l'Etat de Liège), Mme le Professeur M. DUREZ (Université de l'Etat à Mons), Mme le Professeur H. THEUNISSE (R.U.C.A.), M. le Professeur H. COUSY (K.U. Leuven),
Mme le Professeur Y. MERCHERS (R.U. Gent), et M. le Professeur H. OLIVIER (Université de l'Etat de Liège).
- (3) Le questionnaire a été établi principalement par les membres du Conseil Supérieur, en collaboration avec les professeurs participants à l'enquête. La plus grande partie des questions est de nature purement objective, afin d'exclure pratiquement toute interprétation personnelle des faits. Quelques questions à la fin de l'enquête concernaient le point de vue personnel des travailleurs.
- (4) L'enquête a été exécutée matériellement par des étudiants de différents séminaires et groupes de travail qui ont étudié dans les facultés respectives une partie du fonctionnement du revisorat d'entreprises et du contrôle aux comptes. Les interviews sur le terrain ont été faits auprès des secrétaires des conseils d'entreprises qui étaient censés les mieux placés pour avoir un aperçu général de la situation.
- (5) L'enquête a commencé par une lettre écrite au Président et au Secrétaire du conseil d'entreprise de 500 entreprises afin d'expliquer les objectifs de l'enquête (copie des lettres en annexe). Ces entreprises étaient sélectionnées sur base d'un sondage sur un échantillon de plus de 2300 entreprises ayant un conseil d'entreprise. Des instructions ont également été communiquées aux étudiants.
- (6) L'enquête a été exécutée effectivement au cours de la période allant de novembre 1988 à mars 1989. L'encodage des résultats a été faite à la K.U. Leuven, la R.U. Gent et le R.U.C.A., tandis que tous les résultats pour la partie francophone du pays ont été encodés à l'Université de l'Etat à Mons.
- (7) Les résultats de l'enquête sont censés en premier lieu d'informer les membres de Conseil Supérieur. Les informations seront utilisées pour l'élaboration des recommandations et avis du Conseil Supérieur. Plus tard le Conseil Supérieur prendra une décision sur la communication et la publication des résultats de l'enquête.